

Publications officielles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 163

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285259>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

pas Lancret... Lancret est un troisième au whist ; ce n'est pas un mari.

— Alors, il faut le renvoyer ?...

— Non... parle-lui doucement... fais-lui comprendre qu'il n'a pas su te plaire encore... que, peut-être, plus tard... enfin... que tu n'es pas pressée... Il aura à choisir entre se contenter de cela et ne plus revenir ici. Tu verras qu'il restera.

Papa avait raison. Lancret est resté. Il fait toujours le troisième au whist. A cette preuve d'amour, il a gagné que je l'aime un peu. Mais je ne l'épouserai pas... J'ai un mari, qui est mon cher égoïste de papa — et c'est aussi, hélas ! le seul enfant que j'aurai !

Si au moins j'étais sûre de le garder toute ma vie, ce vieil enfant !...

MARCEL PRÉVOST.

Une conversion

M. William Ryan, de Birmingham (Alabama, Etats-Unis) vient d'être reçu au sein de l'Eglise catholique. Il était depuis plusieurs années membre éminent de la Franc-Maçonnerie, et, depuis 1890, membre du Concile suprême des anciens, 33^e et dernier degré de la secte.

M. William Ryan a fait son abjuration publique dans l'église catholique, de Birmingham.

Il est croit-on, un des très rares franc-maçons du 33^e degré qui ait renoncé à la secte coupable pour rentrer au giron de la sainte Eglise.

LETTRÉ PATOISÉ

Du de Mettembet.

An dit qu'ai yé des servantes de tieure qu'aiment bin boire ; y dis moi qu'ai y an é, que maindgeront... an ai tót.

C'était en in vellaige d'Alsace. Le tieurie aivait une servante que le bôtchie aivait bin bayié pò 4 sous : tellement elle persécutait pò aivoine des langues, elle n'en aivaipe prou d'enne. Ce n'étaippe pò le tieurie, n'y son vicaire que n'en neuchent ayù maingie m'an lé seule.

Elle s'en vait ün matin an lai botcherie ai peu commandai une langue de poëe bin femai, pò le duemoine sain fête.

Le bôtchie aivait in petit vála que s'avait c'o que ce passay et que dié en son patron. « Ce vo velai y veut salé cte langue pò l'ai servante d'y tieurie : vos êtes chure qu'elle vó veut l'aichie tranquille aiprés. » Eh bin que dié le patron cte peut réussi y te bëye in thaler que va (3 fr. 15 sous) vos peute craire comme est l'é-tait content.

Le petit vála aivait che bin airangie çoli que l'ai servante d'y tieurie fut malette tra djos : elle ne saivait pu maingie, ni boire.

Elle ne voyai dgemais dire à tieurie ço quelle avait.

Tien elle allait en lai botcherie, elle faisé lai pôte longtemps.

Si jeune vála ne voyé dgemais dire sai recette en son patron qu'é-tait in po veni surpris dain le moment, main que loué lai farce de son vála dain le fond.

Si jeune copou.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 161 du *Pays du Dimanche* :

630. ENIGME.

Fauteuil.

631. MOT CARRÉ.

N I G E R
I M A G E
G A B O N
E G O U T
R E N T E

632. MOTS EN CROIX.

L
E
G
É V A D É
R
E
C

633. LETTRES INCONNUES.

Mère.	L	Merle.
Aumône.	I	Moineau.
Sire.	N	Serin
Muelle.	O	Mouette.
Etoiler.	T	Roitelet.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Le pilier du cercle Industriel à Neuveville ; Charles Voillat au Lauderon (Neuchâtel) ; Un groupe de Romands à Leinach (Baden) ; Jean et Jeannette au Noirmor ; Le gris drogman à Chaux-de-Fonds ; F. H. à Bassecourt ; Le rédacteur de *Novosti* à Kiev ; Il y a socialiste et socialiste à Porrentruy.

638. DEVISE.

Astronome :

Etre plutôt que paraître.

639. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. — Vous ai-je rendu des lois qui n'ont pas voulu nuire ?

N° 2. — Si tu veux ma voix, passe la loque.

N° 3. — Les hommes de verre se révoltent à l'automne.

N° 4. — Le sardé meurt et ne se pend pas.

N° 5. — Il faut vendre à chacun ce qui lui est lu.

TABLEAU MAGIQUE



Où se cache le crocodile ?

N° 6. — C'est une banque montée avec un fou.

640. MOTS EN LOSANGE.

X	1. Consonne.
X X X	2. Mot latin célèbre.
X X X X X	3. Don très précieux.
X X X	4. Saison.
X	5. Voyelle.

641. ANAGRAMME.

De la cuisine un accessoire,
Ou bien un des preux de l'histoire.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 26 courant.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Boécourt. — Le 17 après l'office pour décider si la place de l'école inférieure sera mise au concours, si l'on votera 200 fr. pour études, s'occuper de la remise des pompes.

— Immédiatement après, assemblée bourgeoise pour décider si l'on veut barrer les pâturages et forêts et essarter les pâturages.

Genevez. — Le 17 à 3 h. pour nommer un instituteur.

Courrendlin. — Assemblée bourgeoise le 17 à 2 h. pour passer les comptes.

Fontenais. — Le 24 à 11 h. pour prendre connaissance d'une demande de construction d'un chemin.

Cote de l'argent

du 14 février 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 108. — le kilo

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 110. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.

Bons mots.

Justine est une soubrette très occupée.

Elle dit à sa maîtresse :

— Madame voudrait-elle me prêter un roman pour lire pendant mes loisirs ?

Accordé.

Le lendemain :

— Madame voudrait-elle me donner quelques loisirs pour lire son roman ?

* * *

Un brave électeur de province, qui n'est pas sans finesse, vient d'assister à une séance au Palais-Bourbon.

On lui demande son impression.

— Ma foi, répondit-il, c'est à croire qu'ils s'étaient tous entendus pour ne pas s'écouter.